



# Pexilla-la-Rivière

## L'Instant Pézillanais



### Bulletin Municipal

Le mot du Maire

Informations municipales

Etat Civil

Ecoles -jeunesse

Fêtes et culture

Associations

Commerces Artisans

Le mot de l'opposition

Santé

Patrimoine et Culture

Les Infos de la Métropole



N° 5

Juin / Juillet 2021



Des informations complémentaires sont disponibles :



À l'accueil  
de la Mairie



À la Médiathèque  
Ramon LLULL



Sur le site  
internet officiel



Sur la page  
Facebook officielle



# Edito



Depuis quelques semaines, l'étau s'est desserré et l'allègement des mesures de restriction des activités nous a porté un souffle nouveau qui est le bienvenu. Nous avons bien besoin de cette éclaircie en ce début d'été caniculaire pour retrouver nos marques et apercevoir enfin la lumière après une si longue période d'ombres et de tensions. Tout n'est pas fini, certes, mais on peut raisonnablement espérer revenir rapidement à une vie normale. La vaccination fait son œuvre et semble protéger efficacement celles et ceux qui ont accepté d'y avoir recours.

Nous allons maintenant devoir nous adapter à la nouvelle donne, au monde « d'après covid » qui ne pourra plus jamais être celui que nous avons connu. Malgré le soutien indéniable des mesures gouvernementales à l'économie, aux entreprises, aux salariés, les séquelles sociales risquent d'être lourdes. Cette épreuve a secoué les équilibres au sein même des familles, a déstabilisé le tissu social et affecté directement beaucoup de personnes fragilisées par ces moments d'angoisse et d'incertitude en l'avenir. A Pézilla, comme dans la plupart des villages du département, nous avons été privilégiés du fait de nos conditions de vie, de la proximité avec la nature aux portes même des lieux habités, de la solidarité qui s'est spontanément exprimée dans les communautés. Tout cela nous a aidé, même si l'impact reste important. Dans les semaines et les mois qui viennent, nous aurons peut-être du mal à renouer des relations mises à mal par l'éloignement, à nous retrouver sans craintes et sans appréhensions, à aller l'un vers l'autre, à sortir de cet isolement imposé auquel on s'était résigné.

Il est donc essentiel de remettre au plus tôt en route tout ce qui peut créer ou recréer du lien social : la culture, le sport, la fête ... C'est ainsi que les associations sportives et culturelles ont déjà repris leurs activités. C'est pour cela que la médiathèque a relancé un programme d'animations et de rencontres, que le comité des fêtes prépare la saint Jean et la fête d'été début août et que sont organisées les « nuits de la cellera » (*les nits de la cellera*) où nous pourrions vivre tranquillement des moments d'émotions et de partage au cœur de la vieille ville. Il est encore trop tôt pour voir la musique et la danse envahir nos rues pour le 13 juillet, mais ce n'est que partie remise et nous nous contenterons de ce que nous sommes capables d'organiser dans les contraintes encore en vigueur. Mais je me réjouis sincèrement de voir revenir toutes ces manifestations dans un espace public trop longtemps déserté et abandonné, par la force des choses, à certains groupes d'individus qui en ont dégradé l'image.

Je sais, certains se réjouissent des difficultés que nous connaissons au sortir de cette épreuve, qui sont indéniables et dont nous n'avons pas l'exclusivité. Mais nous ferons face avec nos moyens, déterminés à trouver des solutions plutôt qu'à chercher des boucs émissaires et des arguments pour verser dans le tout sécuritaire qui est à la mode ces temps-ci. Nous connaissons trop bien la tribu des « Y-a-qu'à / Faut-qu'on » qui agissent derrière leurs écrans ne bougeant que leurs doigts sur le clavier et qui brassent du vent à longueur de publications. Loin de défendre l'intérêt général, ils participent activement à ternir l'image de notre village.

Sereinement, nous poursuivons notre programme et tenons nos engagements. La rénovation de la halle des sports est en bonne voie pour une livraison en juillet. Elle pourra accueillir dès septembre les activités des associations. Quatre chantiers démarrent ces jours-ci : le centre technique municipal, la réfection de la toiture et de la façade de la maison Fons, la rue du Portal d'amont, l'aire de loisirs des Bardères. Nous allons renouveler la totalité des tableaux numériques des écoles élémentaires grâce à une subvention obtenue dans le plan de relance de l'Etat. Avec l'aide de ce plan, les locaux de l'ancienne mairie vont être aménagés l'an prochain pour accueillir les associations et les services sociaux (accessibilité, rénovation thermique isolation etc.). Dans le cadre de l'Ecoparc, les projets d'irrigation du vignoble, le centre d'interprétation des celleres, dans la maison Bordo, avancent de façon satisfaisante.

Ces jours-ci, les élèves des écoles maternelle et primaire exposent leurs œuvres dans les jardins de la mairie. Une belle initiative encadrée par les enseignants et un témoignage de toute cette énergie créative qui bouillonne dans nos écoles. La caserne des pompiers va être dotée de nouveaux matériels et de locaux provisoires. D'après certains, elle aurait déjà dû disparaître, il y a bien longtemps. Aujourd'hui, elle est confortée en attendant de trouver un emplacement définitif. De bonnes nouvelles, de belles initiatives, des réponses concrètes à tous ceux qui dénigrent en permanence le village et qui ne soulignent que les côtés négatifs. C'est confiants en nos capacités et nos potentiels que nous abordons cette phase délicate du retour à la normale qui ne se fera pas sans difficultés.

Nous vous donnons RDV cet été dans les diverses manifestations pour retrouver ensemble la convivialité qui fait la réputation de Pézilla.

**Le Maire,  
Jean-Paul BILLES**

# Mairie

## Elections Régionales et Départementales



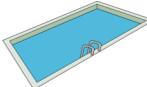
**20 et 27 Juin 2021**  
**Centre Culturel**  
**Bureaux de vote 1 et 2**  
**Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h**

**Pour pouvoir voter, les électeurs doivent présenter obligatoirement une pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport valides ou périmés depuis moins de 5 ans, carte vitale avec photo, carte d'invalidité, permis de conduire sécurisé, permis de chasser Il est demandé aussi de se munir de sa carte d'électeur.

**Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.**

## Piscines et abris de jardin

Nous vous rappelons que les piscines, abris de jardin et toutes annexes à l'habitation doivent être déclarées au service des impôts via le formulaire IL 6704 (cerfa n°10517).



A défaut, une taxation automatique, qui peut être pénalisante, est généralement appliquée d'office par le service des impôts.

## Remise de récompenses

Le 14 Juillet prochain, la Municipalité récompensera les personnes s'étant distinguées par tout acte méritant qu'il soit culturel, sportif, civique ,...

Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne de votre entourage, veuillez vous inscrire ou le signaler au secrétariat de la Mairie avant le 30 juin 2021.

## Le Centre de secours du Ribéral recrute...



Vous avez besoin des pompiers, les pompiers ont besoin de vous »

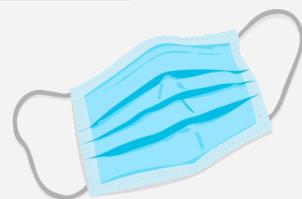
Tu as au moins 16 ans, tu veux t'engager au service des autres, alors n'hésites pas et prend contact avec la caserne.

Passes nous voir tous les dimanche entre 10h et 12h  
ou contactez nous par téléphone **06.11.57.43.75 / 06.77.90.95.53**

**Date limite d'inscription au 31 juillet**

## Port du masque

Par arrêté préfectoral du 02 juin 2021, l'obligation du port du masque dans les communes de plus de 1 000 habitants pour les personnes de plus de 11 ans se trouvant sur la voie publique ou sur un lieu ouvert au public, ainsi que les marchés de plein vent, les brocantes et les vide-greniers, aux abords des crèches, écoles, collèges et lycées a été prolongée **jusqu'au 30 juin 2021 inclus**.



L'ensemble des obligations sur le port du masque dans les communes du département est consultable sur le site internet de la préfecture des Pyrénées Orientales :

<http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr>

## La nouvelle Carte Nationale d'Identité

### Un déploiement par étapes :

La nouvelle carte nationale d'identité (CNI) a été déployée progressivement sur l'ensemble du territoire national, entre le 15 mars 2021 et le 28 juin 2021.

- ⇒ La carte nationale d'identité, dont la détention n'est pas obligatoire en France, est un document qui permet à chaque citoyen de justifier de son identité tant dans ses relations avec l'administration que dans la vie quotidienne. Elle est également un document de voyage permettant de circuler au sein de l'Union Européenne. Sa délivrance est une compétence régalienne de l'Etat.
- ⇒ Le format actuel de la carte nationale d'identité (CNI) date de 1995. La France a décidé de moderniser le format, le visuel et l'usage de la CNI tout en répondant aux nouvelles exigences de sécurités portées par l'Europe dans un règlement publié en juin 2019.
- ⇒ La nouvelle CNI a été conçue pour répondre aux usages du quotidien (nouveau format de type carte bancaire, matériau robuste en polycarbonate, éléments en relief pour l'inclusivité des personnes malvoyantes....).
- ⇒ La nouvelle CNI comporte des sécurités innovantes comme un dispositif halographique de nouvelle génération, changeant la couleur pour protéger la photographie sur la carte et des sécurités à l'état de l'art avec un fond sécurisé et une puce hautement sécurisée.



- ⇒ La nouvelle CNI aura un visuel modernisé reprenant en particulier les symboles de la République, le drapeau français, la Marianne et le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- ⇒ A compter du 2 août 2021 prochain, tout usager souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte. Les anciennes CNI en cours de validité après le 2 août seront bien sûr toujours valables jusqu'à expiration. En revanche, à compter d'août 2031, les CNI anciens modèles ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens.

## Carte grise

La totalité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le seul site officiel :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Prudence: Des sites internet entretiennent l'ambiguïté en copiant l'apparence du site officiel dans un but lucratif et facturent les démarches d'obtention du certificat d'immatriculation plus cher que le prix officiel. Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise via ce site :

<https://www.courroie-distribution.fr/blog/combien-coute-une-carte-grise/>

Si vous éprouvez des difficultés à faire votre demande sur internet, vous avez la possibilité d'être accompagné par un garage automobile agréé :

<https://www.vroomly.com/garage-pezilla-la-riviere/>

En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, consultez les démarches à suivre :

<https://www.vroomly.com/blog/perde-de-carte-grise-tout-ce-que-vous-devez-savoir/>

### Info

### CAF

#### Coordonnées mail et téléphoniques

**Les allocataires doivent les communiquer à la Caf.**

**Pour leurs droits, les allocataires doivent donner leur numéro de téléphone et leur mail à la Caf.**

- **Un dossier n'est pas complet ?** La Caf peut appeler pour le compléter.

- **C'est le moment de faire une déclaration ?** La Caf peut envoyer un mail ou un sms pour le dire.

- **L'allocataire a reçu une alerte dans son compte Caf en ligne ?**

Pour le lui signaler, la Caf lui envoie un mail.

Alors, le bon réflexe pour les allocataires, c'est de donner leur numéro de téléphone et leur adresse mail à la Caf et de lui signaler leurs nouvelles coordonnées si elles changent.

Ils peuvent le faire sur [caf.fr](http://caf.fr) rubrique Mon Compte ou sur l'application mobile Caf-Mon Compte.

## TRAVAUX EN COURS 2021



### Rénovation Halle des sports

Suite à la CAO dernièrement tenue, le conseil municipal a choisi les artisans pour effectuer la rénovation globale de la Halle des sports dont les travaux ont commencé en Mars 2021.

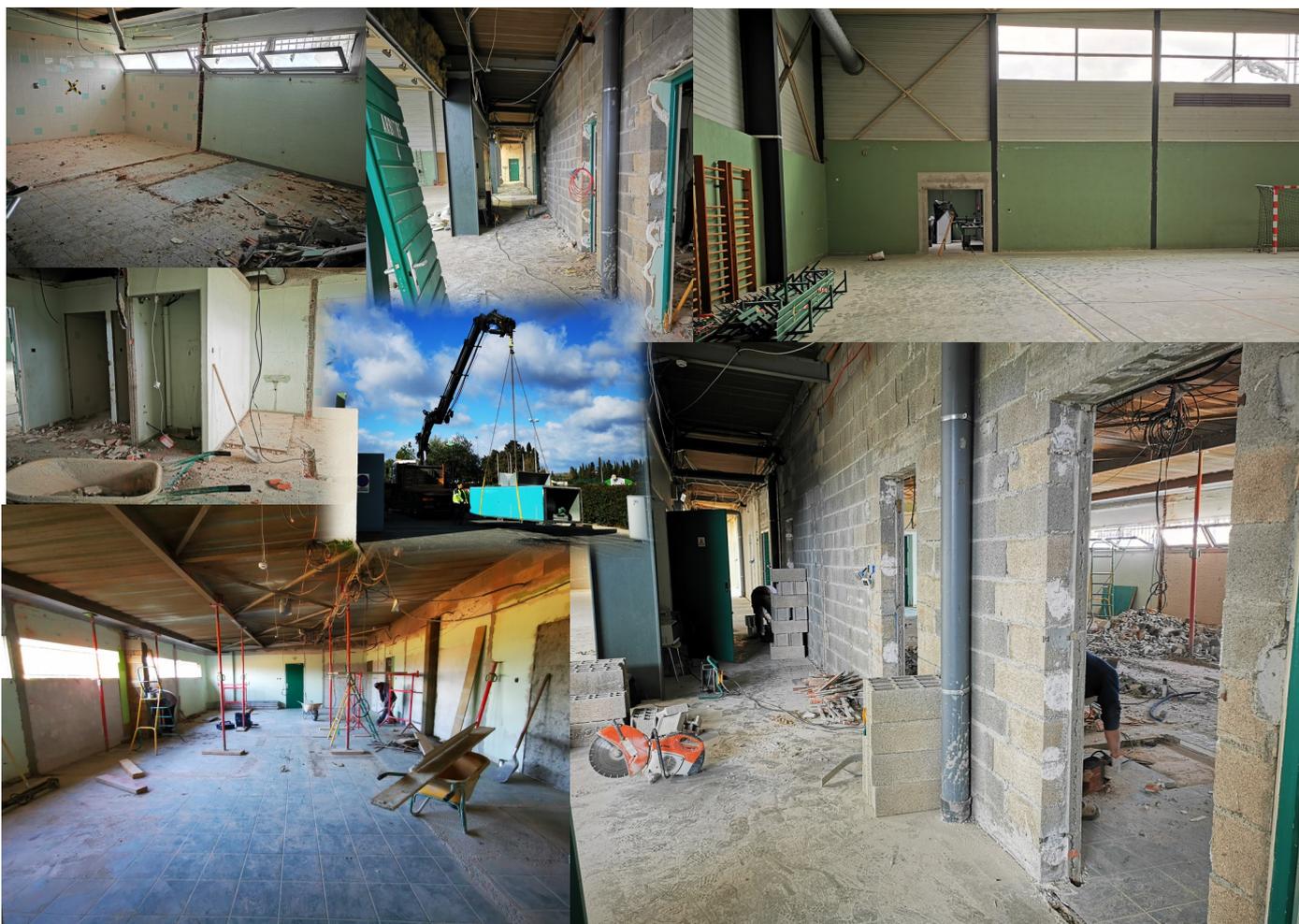
Construite en 2000, notre Halle est aujourd'hui très utilisée par nos associations mais également convoitée pour des manifestations plus importantes qui ne peuvent pas se tenir au Centre Culturel dont le nombre maximal est de 350 personnes assises contre 800 personnes pour la halle.

Aussi, nous allons entamer deux phases de travaux : une phase technique qui comportera entre autres l'électricité (éclairage LED notamment), les murs intérieurs, la plomberie, les sanitaires, la pompe à chaleur devenue obsolète, la peinture, les menuiseries et la réfection générale des sièges du Foot et du Rugby.

La seconde phase consistera à améliorer la qualité de cet équipement : un bureau partagé situé à coté de la salle de danse permettra aux associations d'accueillir les familles et adhérents dans de bonnes conditions (bureau, connexion internet, placard personnalisé...) ; une deuxième salle de danse avec petit vestiaire sera créée à la place des vestiaires 3 et 4 rarement utilisés, ce qui donnera une souplesse au planning d'utilisation des créneaux aujourd'hui saturé par les nombreuses activités de nos associations.

Déjà réalisée mais qui était très attendue par les associations, une série de box de rangement dans le local technique a été mise en place fin 2019 début 2020 afin que l'ensemble des associations et des écoles bénéficie d'un espace personnel de rangement (taekwondo, badminton, handball, La Tête et les Jambes, le Point Jeunes et les écoles).

Pour finir, le revêtement du sol sera entièrement changé : un sol souple multi activités et résistant sera mis en place dans la halle sous forme de dalles interchangeables. Il devrait permettre à la fois une meilleure pratique sportive et la tenue d'animations et de manifestations diverses (gala de danse, bourse aux livres, etc...).



## Stade de Foot

Suite aux excellents résultats la saison passée, l'équipe première séniors du Baho-Pézilla Football Club a accédé à la première division départementale. Le règlement de cette division étant plus strict, il fallait réaliser des travaux sur le stade de foot afin de permettre à ce club de recevoir les meilleures équipes du département dans de bonnes conditions.

Nous avons tout d'abord dû remettre l'aire de jeu aux normes en déplaçant les cages (agrandissement en longueur pour atteindre les 105 m réglementaires), déplacer les bancs de touches et acheter un troisième banc pour le délégué officiel de match puis clôturer l'ensemble de l'aire de jeu à 11 sur une hauteur de 2 m. Pour finir, nous devons créer un nouvel accès au stade depuis les vestiaires avec un escalier central.

En ce qui concerne la qualité de l'équipement, le conseil municipal sur proposition de la commission associations, a décidé de clôturer l'ensemble du complexe sportif au Nord / Nord Ouest, de mettre en place une tribune mobile d'environ 150 personnes, la mise en place d'un « Snack box » qui fera office de buvette côté foot, d'un accès PMR pour les matchs, du nettoyage et débroussaillage des cyprès, arbustes et ruisseau au nord et la mise en place d'un pare ballon d'une hauteur de 6 m derrière les deux cages à 11.

Les travaux continueront avec une modification sous les tribunes avec la création d'un troisième vestiaire arbitre, un panneau d'affichage de score et la plantation d'une haie de cyprès protectrice du terrain à 7 d'entraînement qui restera, lui, en accès libre au public.

Un bel investissement d'environ 60k€ pour encourager les efforts du club en matière d'encadrement et de formation, mais aussi les bons résultats des séniors qui sont à ce jour 1<sup>er</sup> en D1 et qui luttent pour accéder en Régionale 3, division jamais atteinte par le club créé en 1985.



# PLAN DEPARTEMENTAL CANICULE

Dans chaque commune, le Maire a l'obligation de tenir un registre nominatif **des personnes âgées vulnérables et handicapées** vivant à domicile qui en font la demande, pour permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et notamment dans le cadre du plan canicule.

Si vous désirez être inscrit(e) sur ce registre, nous vous demandons de nous retourner l'autorisation ci-dessous, dûment remplie.

Un récépissé d'inscription sur le registre nominatif sera établi et vous sera retourné.

Nous rappelons qu'en cas de fortes chaleurs+, il faut suivre les conseils de comportements suivants :

- se protéger de la chaleur en fermant fenêtres et volets dans la journée et aérer la nuit.
- Boire le plus possible et au minimum 1,5 litre d'eau par jour. Eviter la consommation d'alcool.
- Prendre régulièrement des douches ou des bains, humidifier le corps.
- S'exposer le moins possible au soleil et éviter de sortir aux heures les plus chaudes.
- Limiter les activités physiques.

Et si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de la chaleur, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 04.68.92.00.10



## AUTORISATION

Je soussigné(e).....

Né(e) le : .....

Domicilié(e) .....

Tél. : .....

Avez-vous une aide-ménagère à domicile ?.....

AUTORISE la Mairie de Pézilla-La-Rivière à communiquer mes noms et adresse aux services de la Préfecture des P.O si ceux-ci en font la demande, conformément à la législation sur l'informatique et sur les libertés.

Fait à Pézilla-la-Rivière, le .....

(signature)

## *RTE (Réseau de Transport d'Électricité)*

### **Travaux de remplacement des conducteurs sur la ligne électrique aérienne à 400 kV Baixas—Vich :**

Suite à une détection de brins de câbles de puissance abîmés, cette ligne électrique doit subir un remplacement des conducteurs. Notre Commune est concernée par ces travaux sur 4 pylônes de cette liaison électrique.

Pour mener à bien cette maintenance, quelques plateformes de déroulage, des accès et quelques jours d'hélicoptère pour déposer / poser les entretoises sont à prévoir.

Une majorité des plateformes qui doivent être créées sont situées dans les vignes ou dans le milieu naturel. RTE prend en compte le calendrier des vendanges, le calendrier écologique et la période des incendies dans son planning, et met en place des mesures de réduction en faveur de la faune et de la flore située à proximité du chantier.

### **Planning prévisionnels des travaux :**

#### **Phase 1 :**

Début des travaux d'aménagement : début septembre 2021

Travaux héliportés : début septembre à début octobre 2021

Travaux principaux : début octobre à fin décembre 2021

Dépose des aménagements : fin décembre 2021 à mi-janvier 2022

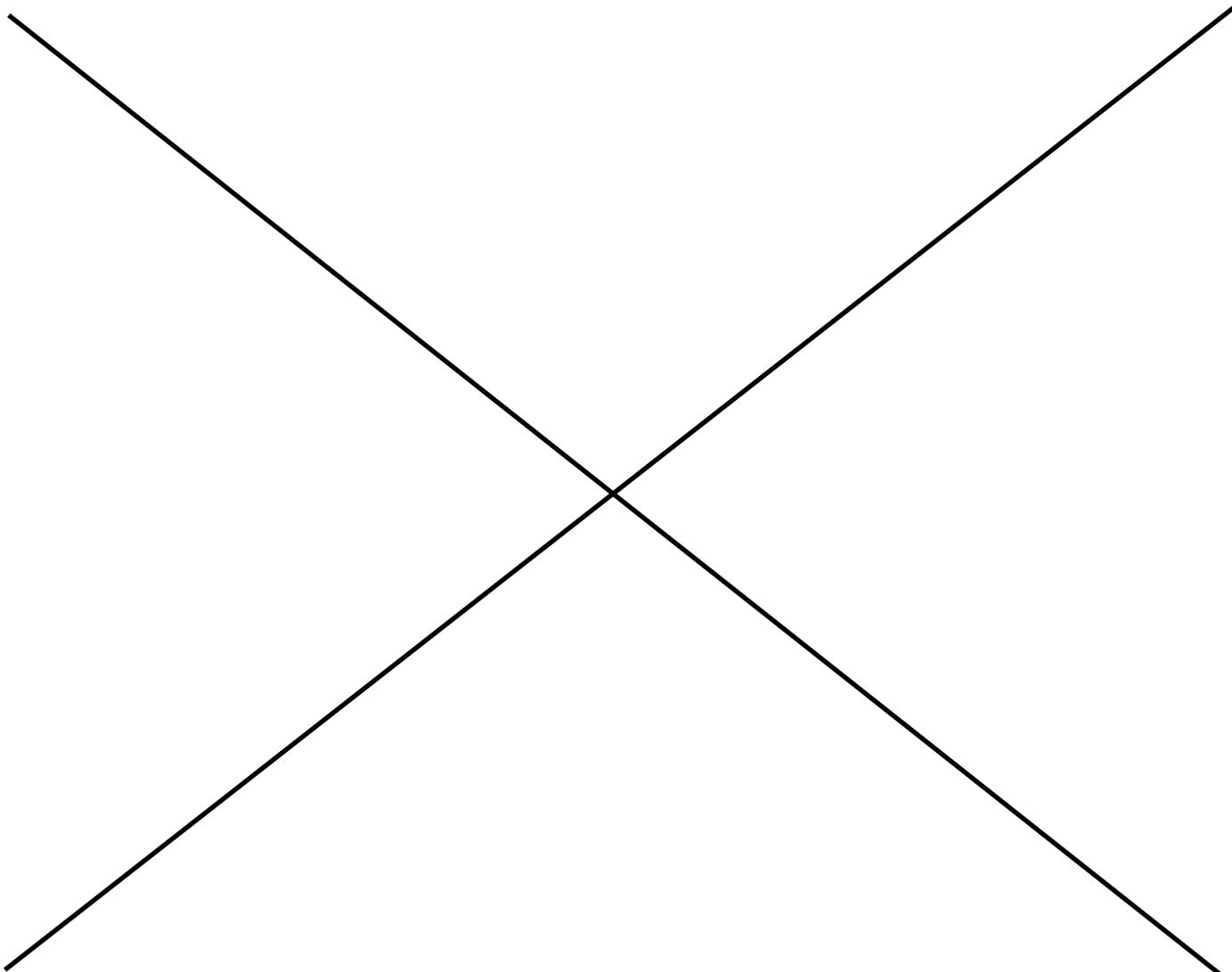
#### **Phase 2 :**

Début des travaux d'aménagement : début septembre 2022

Travaux héliportés : début septembre à début octobre 2022

Travaux principaux : début octobre à fin décembre 2022

Dépose des aménagements : fin décembre 2022 à mi-janvier 2023



# Etat civil

Elodie THERON et Gaëtan BABILOTTE

Aurore SAQUÉ et Florent BLIN

Estelle MARTINEZ et Yoann DELEST



*Ils se sont pacés*

Jessie TROUVÉ et Nicolas GORCE

Stéphanie VISSAC et David CAVALLIN

# Jeunesse

## *Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes*



Les jeunes élus du CMEJ ont repris du service et travaillent sur la mise en œuvre des projets qui devraient voir le jour dans les semaines à venir :

### **Commission :** **« CULTURE »**

Mettre en place un journal du CMEJ permettant de retracer les actions menées.

Fabriquer une « boîte à idées » pour l'école afin que chaque enfant puisse proposer ses améliorations,

Organiser un concours photo sur le thème de la nature.

### **« DEVELOPPEMENT DURABLE & ENVIRONNEMENT »**

Organiser une matinée « nettoyons la nature » à laquelle tous les Pézillanais seront conviés.

### **« AMELIORATION DU CADRE DE VIE »**

Mener une réflexion sur les activités souhaitées sur le temps périscolaire, ainsi que sur les jeux des parcs du village.

Une réunion très productive, BRAVO pour leur investissement !



# Associations

## *Point Jeunes*

Le point jeunes ré ouvre ses portes le 07 Juillet 2021 pour les vacances d'été.

Au programme il y aura beaucoup d'activités ludiques culturelles et sportives. Ce sera alors des moments de partages, de camaraderie et de gaieté !!



Planning disponible le 12 juin et inscriptions à compter du 16 juin ! Attention les places sont limitées !!!

## *Baho -Pézilla Football Club*

Recrutement saison 2021/2022 :

Le club recherche des jeunes en vue de la création d'une équipe U14/U15 (joueurs nés en 2007 et 2008). Possibilité de mixité avec des jeunes filles nées à partir de 2006.

**Contact :** 06 33 66 66 14 / 06 82 34 90 43

Le club envisage aussi de faire redémarrer une équipe « Féminines » Séniors (en sommeil depuis deux saisons). Toute personne intéressée est priée de se renseigner auprès d'Audrey au 06 22 33 20 17.

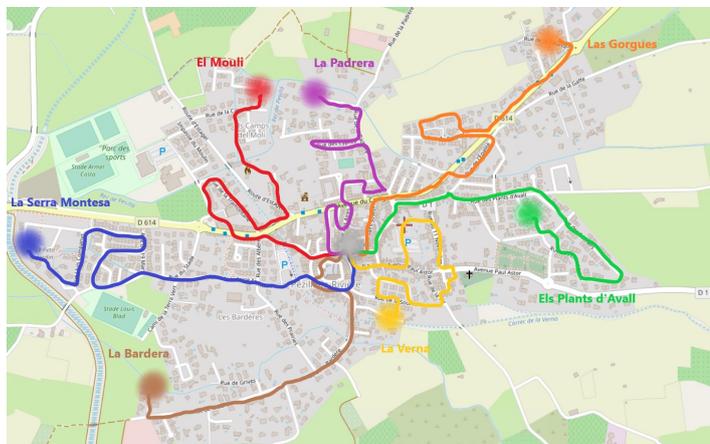
Nous recrutons également un encadrement pour ces deux équipes avec éducateurs (trices), accompagnants (tes) désirant s'investir dans un club familial et convivial avec un projet ambitieux.



# Saint Jean



Mercredi 23 Juin



Cette année, la célébration de la Sant Joan se déroulera sur la place de la Nation afin de soutenir nos commerçants.

Une programmation inédite vous est proposée à cette occasion.

Vers 20 heures, nos jeunes conseillers municipaux (CMJ), accompagnés de musiciens, auront la mission de rassembler autour d'eux, jeunes et moins jeunes et de déambuler dans les rues de notre commune, apportant la flamme en direction de la place du village.

Sept cheminements ont été définis depuis la périphérie de notre cité pour que vous puissiez rejoindre le cortège au plus près de chez vous.

Vers 20h30, la Banda "La Boutifanfare" recomposée assurera l'animation suivie de la cobla "Nova Germanor" jusqu'à la tombée de la nuit et l'embrasement du Revelli.

**A noter que le port du masque et les gestes barrières restent de rigueur.**

En raison de la crise sanitaire, la fête du 13 Juillet n'aura pas lieu cette année.

Un livret spécial « Fêtes » autour de la « Cellerà » sera prochainement distribué dès que les dernières mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire nous seront communiquées.

Dans le cadre  
des « Nits de la Cellerà »



Dans le cadre  
de l'offre de découverte  
du village et de son territoire

## Samedi 3 Juillet

**17H** Visite guidée de la « Cellerà » et de l'église (RDV à la Médiathèque)

**19H** Concert par l'ensemble « BRUDIEU » (musiques des XVIème et XVIIème siècles)

## Vendredi 9 juillet

**21H** Place Foixet

« Nit de la Canço d'Aquí » par "Llamp te Frigui "

## Vendredi 16 juillet

**21h** Place Foixet

« Nit del Ball Popular » avec la Banda " Rossello Street Band "

**PS** : le festival « Les Nits de la Cellerà » se poursuivra au long de l'été ( programme à venir en liaison avec l'évolution de la crise sanitaire )

## Jeudi 1er Juillet

Ballade guidée des bords de la Têt

**RDV : 8H30** - Passage à gué de la route de St Féliu ( 2h de ballade )

**21h30** Place Foixet

Diaporama commenté : La Têt et le Riberal dans l'Histoire et leur rôle dans la vie des femmes et des hommes de Pézilla.

Le cycle de découverte du village et du territoire se poursuivra également.

Ces animations sont proposées en collaboration entre la Municipalité, l' Association « Fêtes et Culture » l'Association Pau Berga

# Artisans / Commerçants / Santé

## « BIOVI ROUSSILLON »

### Maraîchage biologique du Roussillon

Natalie DALMAU

Route des Basses Terres

06 87 00 04 14

BioOvi.natalie.dalmau@bioovi.fr



## « PURE AUTO »

Lavage auto à domicile (auto, moto, mobiliers)  
Lavage intérieur + extérieur, Traitement cuir, Shampooing,  
Lustrage carrosserie, Destikage publicitaire

Alexandre COCHAIN / 06 99 48 13 40

Prise de RDV par téléphone

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

pureauo66@gmail.com

Page Facebook : pureauto66



## Changement de kinésithérapeutes :

## « CABINET DE KINESITHERAPIE »

Bérengère GIBAJA et Sophie DUTREY

30, Avenue du canigou / 04 68 34 58 65

Page facebook : Cabinet de kinésithérapie Pézilla



## « CASA BONA »

Pizzeria, maxi croq...

1bis, rue des Ecoles

04 11 30 01 92

Ouvert du lundi au dimanche

de 18h à 21h30 (fermé le mercredi)

Livraison offerte



## Le mot de l'opposition

### NOUS VIVONS UN MONDE MERVEILLEUX !

« En ma qualité de chef de file de l'opposition municipale, je me dois de m'exprimer sur un article de l'indépendant en date du 23 mai 2021 et qui, dois-je le reconnaître, m'a doublement surpris tant il souffre d'un angélisme exacerbé.

Surpris que l'adjoint au maire à la sécurité puisse affirmer dans une interview qu'il n'y a aucun problème de cet ordre sur notre commune mais aussi et surtout surpris que monsieur le maire puisse valider et adhérer à de tels propos.

Au regard de ce que je lis, nous ne devons pas vivre dans le même village et nous sommes bien loin des propos tenus en conseil municipal avec des saisines effectuées près de monsieur le procureur de la République.

Comment peut-on minimiser ce qui se passe, depuis de nombreux mois, sur la commune ?

Je n'ai jamais autant reçu de signalements ou de témoignages que depuis que je suis élu. Il n'y a jamais eu autant de cambriolages, de visites de maison en construction ou encore de visites de jardin dans la commune que depuis ces derniers mois.

Voici seulement quelques semaines, nos policiers municipaux ont essuyé des insultes salées sur la place du village entraînant un menottage en règle pour maîtriser et interpeller l'individu.

Doit-on rappeler que les policiers municipaux ou la gendarmerie couraient derrière des individus, rue Paul Astor, le soir même de la parution de cet article ou qu'un différent de voisinage aurait pu mal tourner, carrer San Francisc, si un voisin courageux ne se serait pas interposé ?

Est-il également nécessaire de rappeler qu'un drame aurait pu voir le jour lorsqu'un administré a été menacé avec un sabre dans son propre jardin à proximité du parc des sports ?

Doit-on souligner et répéter les vitesses excessives qui sont constatées tous les jours dans les rues du village avec des immatriculations que je serai à même de renseigner auprès de la gendarmerie avant qu'il y ait un drame humain ?

Doit-on mettre en avant les trafics en tous genres qui sont pratiqués dans plusieurs rues de la commune au vu et au su de tous ?

Je reste convaincu que la sécurité des personnes et des biens est un sujet qui doit préoccuper chacune et chacun d'entre-nous.

Cessons d'infantiliser les habitants en faisant croire que nous vivons dans un monde merveilleux. Malheureusement, la commune ne fait pas exception au reste du département et est aussi confrontée à des problèmes récurrents de sécurité. »

### *Les élus de l'opposition*

*Christian Falzon, Evelyne Sarrazin Llobet, Bertille Marty et Xavier Roca*

## **DON DU SANG LUNDI 5 JUILLET 2021 DE 15H à 19H30 au Centre Culturel**

*Santé*

Les réserves sont faibles ! Prenez RDV pour donner votre sang à Pézilla la Rivière, le lundi 5 juillet au Centre culturel de 15h à 19h30 : [https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste\\_creneaux\\_horaires?q=1&c=28385&dc=2021-07-05&type=sang](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires?q=1&c=28385&dc=2021-07-05&type=sang) ou sur l'Application mobile « Don de sang »

Venez vous régaler avec les gaufres de Sylvie, présidente de l'Association des donneurs de sang bénévoles; .Dans la grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter !

### **A savoir pour donner son sang :**

- Être en bonne santé, âgé(e) de 18 à 70 ans et peser au moins 50kg
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité (OBLIGATOIRE) et d'un stylo

**Vous avez un doute sur votre éligibilité au don du sang, faites le test ici :** <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

**1H = 3 VIES SAUVÉES**

**Plus d'info et RDV :  
n°vert 0800 972 100**



*Patrimoine et Culture*



## **Ouverture de la Médiathèque Ramon Llull**

### **Les horaires**

<b>Mardi</b>	9h30-12h	15h-17h
<b>Mercredi</b>	9h30-12h	15h-19h
<b>Jedi</b>	9h30-12h	
<b>Vendredi</b>	9h30-12h	15h-17h
<b>Samedi</b>	9h30-12h	

### **Accueil du public**

Dans le respect et le maintien des **gestes protecteurs** et de la **distanciation physique**.

- Accès à **10 personnes** par espace, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
- Port du masque à partir de 11 ans.
- Accueil de classes
- La Parent'aile des 0-3 ans les mardis et jeudis vous accueille toujours sur rendez-vous.

### **Bibliothèque numérique**

**Résolu.net**  
Cliquez sur l'onglet Riberal.  
Pour se connecter : Identifiant - numéro de carte lecteur (1AAXXX).  
Mot de passe - mois et année de naissance MM/AA  
Accédez ensuite aux ressources numériques, à l'agenda culturel et au catalogue en ligne (Click & Collect)

**MEDIATHEQUE** Place du général foixet 66370 Pézilla la Rivière  
**RAMON LLULL** Tel: 04 68 92 64 88 [mediatheque@mairie-pezilla-riviere.fr](mailto:mediatheque@mairie-pezilla-riviere.fr)

# Les infos de la Métropole



**Ramassage des encombrants** (deux fois par mois) :  
Les jeudis 24 juin, et 8 et 22 juillet 2021

## Ramassage des déchets verts

(une fois par mois) :

Les mercredis 7 juillet et 4 août 2021



**Les inscriptions doivent s'effectuer**  
**au secrétariat de la Mairie 72 heures avant le ramassage.**

**Nous vous rappelons que la collecte supplémentaire des ordures ménagères (le vendredi) durant la saison estivale se déroule du 5 juillet au 5 septembre 2021.**

**Retrouvez le détail des jours de collecte des déchets commune par commune sur :**  
[www.perpignanmediterranee-metropole.fr](http://www.perpignanmediterranee-metropole.fr)

## Campagne de dératisation et de désinsectisation des réseaux publics d'eaux usées

Comme chaque année, la campagne est effectuée en trois passages sur la commune. Les premiers ont eu lieu le 29 avril, et le 2 juin et le dernier le 29 juin 2021 par la « SARL Action et régulation 3D ». Perpignan Méditerranée Métropole n'intervenant pas à l'extérieur des réseaux publics d'eaux usées ni dans les parties privées, il est rappelé aux propriétaires d'immeubles ou établissements privés et publics que des raticides sont disponibles au secrétariat de la mairie.



## Cadastre Solaire

**Vous vous intéressez au solaire ?**

**Consultez notre simulateur gratuit !**

Perpignan Méditerranée Métropole met à la disposition de tous les habitants et professionnels une plateforme web solaire gratuite. Ce simulateur vous permet d'obtenir une première information sur le potentiel de production électrique solaire de votre toiture. Vous pourrez avoir une idée des revenus et bénéfices possibles, simuler un emprunt, savoir si l'autoconsommation est une solution viable ou simuler un projet solaire thermique pour la production d'eau chaude.

**1ère étape :** simuler votre potentiel solaire :

[cadastresolairepmm.insunwetrust.solar](http://cadastresolairepmm.insunwetrust.solar)

**2ème étape :** un service de conseil et d'accompagnement à votre service. Une fois les simulations réalisées, vous pourrez contacter le service proposé par Perpignan Méditerranée Métropole pour obtenir des informations complémentaires et conseils gratuits. Ce service vous accompagnera depuis la réflexion jusqu'à la réalisation de l'installation.

**Contact :**

SPL Perpignan Méditerranée

[pmm-er@splpm.org](mailto:pmm-er@splpm.org)

**Tél. :** 04 68 51 70 27 / [pmm-er@splpm.org](mailto:pmm-er@splpm.org)



## Intéressé par le solaire ?

Perpignan Méditerranée Métropole et la Ville de Perpignan vous proposent un outil gratuit pour simuler le potentiel de votre toiture.

**Simulation**  
[cadastresolairepmm.insunwetrust.solar](http://cadastresolairepmm.insunwetrust.solar)

**Conseil et accompagnement gratuit**  
proposé par Perpignan Méditerranée Métropole

 04 68 51 70 27  
[pmm-er@splpm.org](mailto:pmm-er@splpm.org)



Bezu - Buzon - Buzon - Cahillan - Canal-en-Roussillon - Calce - Carville - Cassa de Mar - Cassan - Espelers-Agès - Estop - La Banca - La Soler - Lupo - Martini - Oup / Dérics - Perpignan - Perrebonne - Pustura-Rivière - Rousset - Soubise / Yls - Sireuil - Saint-Colme - Saint-Ferdinand - Saint-Hippolyte - Saint-Laurent-de-Savignac - Saint-Maxime - Saint-Martin-de-la-Mer - Savellès - Tardet - Torrelles - Trougnon - Villefranche-de-Salazar - Villefranche-de-Roussillon - Villefranche-de-Vergas

# Dépôts sauvages

## LAISSONS LA NATURE S'OCCUPER SEULE DE SON PETIT CÔTÉ SAUVAGE

**Nous sommes tous victimes des dépôts sauvages.**

Lors d'une balade en ville, dans la nature ou sur le sable, en plongeant dans un lac, une rivière ou en mer...

Au-delà de l'agression visuelle, voire odorante, les dépôts sauvages de déchets sont des sources de pollution de la terre, de l'eau et des lagunes (peintures, solvants, huiles de vidange, etc).

Ces pollutions sont parfois irrémédiables ou persistantes sur de très nombreuses années.

Que l'on soit un particulier ou une entreprise, chacun d'entre nous, en tant que producteur de déchets, a l'obligation et la responsabilité d'assurer, ou de faire assurer, l'élimination de ses déchets.



CHACUN  
SA PART  
POUR UN MONDE  
SANS DÉCHETS



### Pourtant, des solutions existent sur Perpignan Méditerranée Métropole :

- Les 10 déchèteries communautaires de PMMCU vous accueillent pour réceptionner gravats, déchets verts, tout-venant, bois, métaux et bien plus encore...
- Vous pouvez déposer GRATUITEMENT 1 200 kg par trimestre grâce à votre badge.

Pour plus d'informations sur  
notre réseau de déchèteries,  
scannez ce QR code.



- Le badge est personnel, nominatif, numéroté et répertorié. Il engage la responsabilité de son détenteur et, par conséquent, la facturation éventuellement générée par les dépôts en déchèterie correspondants.
- Si vous faites réaliser des travaux par une entreprise ou un artisan, l'élimination des déchets a un coût qu'il faut prendre en compte dans la commande des travaux. Le professionnel a pour obligation de s'engager vers les circuits qui lui sont réservés.

### Bon à savoir, il est interdit :

- De brûler des déchets (même en bois)
- D'abandonner ou d'enfouir tout déchet (y compris les gravats) dans les zones non contrôlées
- De laisser des déchets dangereux (pots de peinture par exemple) dans les espaces naturels ou agricoles
- De déverser des déchets dangereux liquides dans les réseaux (eaux usées, pluviales, fossés) et dans les espaces naturels

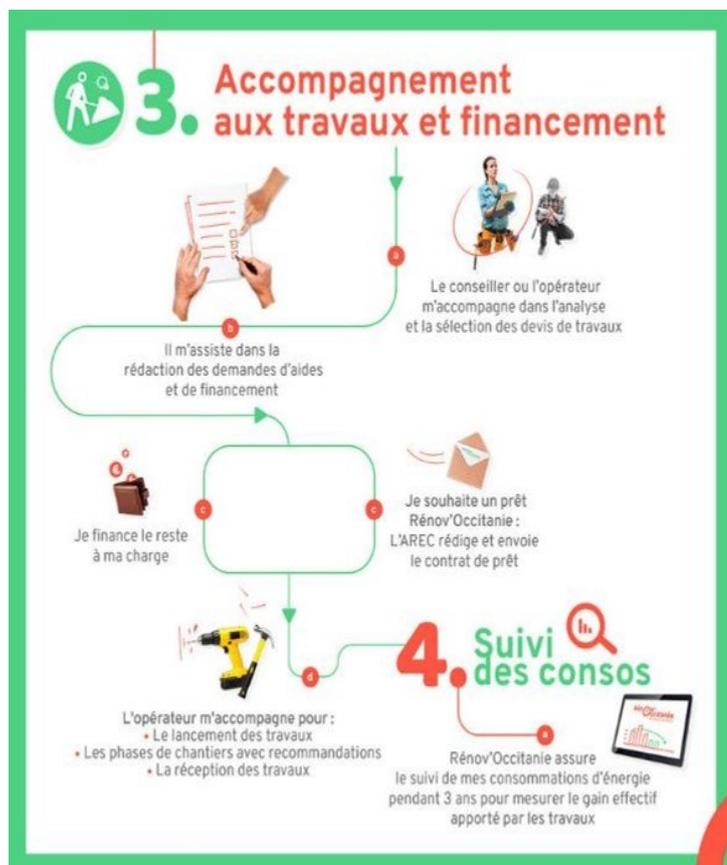
En cas de non-respect de la réglementation sur la question des déchets, nous encourons des sanctions pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

## SPL Aides la rénovation de l'habitat

Accompagnement gratuit à la rénovation énergétique : le guichet unique délivre une information de premier niveau sur les aspects techniques et les aides / financements mobilisables.

Ce conseil neutre et gratuit vise à permettre aux ménages (précaires ou non) de faire un choix concernant leur projet de rénovation en prenant en compte l'ensemble des aspects utiles (financier, juridique, technique et social).

Il s'agit de répondre aux questions du ménage tout en l'incitant à aller plus loin dans son ambition et en l'orientant vers un audit, un accompagnement, un dispositif.



### Liens utiles



Contactez la SPL Perpignan Méditerranée

- ❖ Contact par la SPL avec des amplitudes et moyens de contact larges
- ❖ Renvoi local du réseau FAIRE
- ❖ Informations de 1<sup>er</sup> niveau et conseils personnalisés (reprise des missions ex-EIE)
- ❖ Pour contacts éligibles ou non aux aides ANAH

**Tel : 04 68 51 70 27**

Mail : [pmm-er@splpm.org](mailto:pmm-er@splpm.org)

35 boulevard Saint Assisclé  
Perpignan

ANAH : <https://www.anah.fr/>

Service Public FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr/>

Guichet Rénov'Occitanie : <https://renovoccitanie.laregion.fr/>

Guide ADEME sur les aides :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2021.pdf>

## « 66 DEGRES SUD »

3 Parcours  
cyclotouristiques  
50 km/80 km/100 km

Vous pouvez retrouver l'événement à partager directement depuis notre page facebook :  
<https://www.facebook.com/DevPmi>

site internet dédié à l'événement :  
<https://www.66-degres-sud.fr/>



Informations et inscriptions sur  
[www.66-degres-sud.fr](http://www.66-degres-sud.fr)



## PERMIS DE LOUER

*Une mesure pour lutter contre l'habitat indigne et réhabiliter les centres anciens.*

### SOLLICITEZ LE PERMIS DE LOUER COMMENT ÇA MARCHE ? A QUI ÇA S'ADRESSE ?

Les propriétaires bailleurs et les gestionnaires de biens doivent désormais obtenir une autorisation administrative de louer pour toute location ou relocation de logements, à usage de résidence principale, vides ou meublés.

Le permis de louer est une autorisation préalable de mise en location, c'est une première dans la métropole de Perpignan et l'une des actions concrètes pour améliorer la qualité des logements et mobiliser les aides en faveur de leur réhabilitation.

### OBTENIR SON PERMIS DE LOUER - LES DÉMARCHES

Un formulaire accompagné de diagnostics techniques obligatoires doit être déposé en mairie.

La demande est instruite sous un mois par la mairie et la Communauté Urbaine. Durant l'instruction, une visite du logement est effectuée par un technicien.

À la suite de cette visite, l'autorisation sera, soit délivrée, soit soumise à condition de réaliser des travaux de mise en conformité, soit rejetée si des désordres très importants sont constatés.

Les bailleurs mettant en location un logement sans autorisation préalable encourrent une amende de 5 000 à 15 000 €.



### OU S'APPLIQUE LE PERMIS DE LOUER ?

Les maires volontaires pour expérimenter cette mesure ont défini un périmètre (en général le centre-ville, certaines rues ou certains quartiers) à l'intérieur duquel s'appliquera le permis de louer au regard de la présomption de logements dégradés et insalubres.

**Pour la Commune de Pézilla-La-Rivière, le permis de louer s'applique sur la Rue des Aires - Renseignements en Mairie.**





# ZÉRO ÉCLOSION ZÉRO INVASION



Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,  
LE MOUSTIQUE-TIGRE  
NE SE REPRODUIT PAS.

## 5 IDÉES REÇUES SUR LE MOUSTIQUE-TIGRE

### IDÉE REÇUE #1

**Le moustique-tigre affectionne les eaux sales pour pondre ses œufs. VRAI ET FAUX !**

La femelle affectionne tous types d'eaux, propres comme sales. Dans sa vie, elle est capable de pondre entre 700 et 900 œufs, en 5 ou 6 pontes (environ 150 œufs par ponte).

### IDÉE REÇUE #2

**Le moustique-tigre nous attaque le jour. VRAI !**

Le moustique-tigre est essentiellement actif le jour, avec des pics d'agressivité le matin et en fin d'après-midi.

### IDÉE REÇUE #3

**Je fais attention chez moi, c'est de chez les voisins que provient la nuisance. VRAI ET FAUX !**

Le moustique-tigre se déplace, en moyenne, sur 150 mètres : il peut donc venir de chez soi et/ou de chez le voisin. Aussi, la prévention doit-elle être individuelle ET collective. Si l'un fait attention et l'autre pas, le problème subsiste...

### IDÉE REÇUE #4

**Je peux acheter un piège à moustiques-tigres pour ne plus être piqué chez moi. VRAI ET FAUX !**

Il ne peut pas, à lui seul, résoudre de façon significative la nuisance. Seule une utilisation collective sur plusieurs domiciles, en un réseau de pièges suffisamment dense, peut s'avérer efficace. Cependant, il est impératif, au préalable, de supprimer tous les gîtes larvaires.

### IDÉE REÇUE #5

**Les moustiques-tigres vont remplacer les moustiques issus des zones humides. FAUX !**

Même si leurs adultes peuvent se retrouver ensemble au sein d'espaces urbanisés, du fait des capacités de migration des moustiques issus des zones humides littorales, les moustiques-tigres et les moustiques des zones humides pondent dans des lieux et sur des supports très différents : les premiers en milieu urbain et périurbain, sur des supports artificiels : coupelles, bidons, gouttières... ; les seconds dans les espaces naturels, sur un sol végétalisé.

Originaire d'Asie du Sud-Est,

le **moustique-tigre** (*Aedes albopictus*) ne cesse de gagner du terrain. Identifié en France métropolitaine pour la première fois en 2004, il est aujourd'hui

présent dans plus de deux tiers des départements. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de **maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika**.

Aujourd'hui, la lutte contre sa propagation, sa nuisance et son risque sanitaire sur notre territoire doivent être un **défi collectif** fait de bons **réflexes individuels**, consistant à **supprimer les lieux de ponte potentiels** et à **lui bloquer l'accès à l'eau**. Car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, pondus préalablement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.

**C'est la responsabilité de chacun et de tous !**

## COMMENT RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE ?



2 à 5 mm

« rayé » noir et blanc

**EID MÉDITERRANÉE**  
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES  
Démocratie

L'EID Méditerranée contrôle depuis plus de 60 ans les espèces de moustiques nuisantes traditionnelles issues des zones humides littorales et rétro-littorales sur des dizaines de milliers d'hectares. Seul un organisme spécialisé peut y procéder. Le moustique-tigre, lui, se reproduit en milieu urbain, dans tout récipient ou objet pouvant recueillir de l'eau, souvent de petite voire très petite taille. 80 % de ces situations se trouvent au sein des domiciles, en extérieur : jardins, cours, terrasses, balcons...

Leur multitude et leur caractère aléatoire dans l'espace et dans le temps rendent inopérante une stratégie de lutte antilarvaire comparable à celle conduite face aux espèces de moustiques nuisants issus des zones humides.



# POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE-TIGRE, ADOPTEZ LES BONS GESTES



**1 JE RANGE**  
**autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :**  
*Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...*



**2 JE CURE**  
**régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux**  
*Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...*



**3 JE VIDE**  
**chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)**  
*Couppelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...*



**4 J'ENTRETIENS**  
**régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, lieux de refuge particulièrement appréciés des moustiques-tigres adultes**  
*Elaguez et débroussailliez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux...*



**5 JE COUVRE**  
**de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau**  
*Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.*



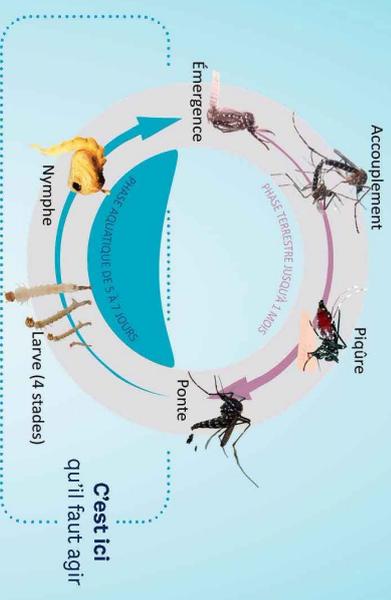
**6 JE JETTE**  
**tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse**  
*Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...*

**En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire**  
*Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations correctes.*



[www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org) / [www.eid-med.org](http://www.eid-med.org)

## AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT.



### Pourquoi se protéger des piqûres ?

Le moustique-tigre est d'abord fort nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Ensuite, il peut être vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

### Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique-tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

### BONNES ASTUCES

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, ils se feront un régal des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin, afin d'identifier les lieux où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques-tigres.
- Hors utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gonfle et que s'y créent des « creux d'eau ».